



## Déclaration liminaire CHSCT DDCT

Mardi 4 juin 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Dans un message du 28 mai dernier adressé aux agent.es des sections électorales, vous avez, M. Guichard, souhaité remercier « chaleureusement » chacune et chacun d'entre elles et eux pour leur « engagement sans faille » et leur « professionnalisme exemplaire ».

Ce témoignage de sympathie est le bienvenu. Il n'exonère pas pour autant, la Ville de Paris, l'employeur, de ses responsabilités à l'égard des collègues qui, comme vous le soulignez, ont travaillé dans des conditions « éprouvantes ».

Eprouvante, le terme est presque faible tant nombre **de collègues ont terminé plus épuisé.es** le mois de mai qu'après les 4 tours de la séquence électorale du printemps 2017. C'est dire !

Avant d'aller plus avant, il serait opportun M. Guichard, de ne pas oublier à l'avenir dans vos remerciements les Agent.es de Logistique Générale sans lesquel.les la préparation, l'organisation et le déroulement d'un scrutin ne sont pas possible à Paris. Merci d'avance pour elles et eux !

Ceci étant dit, il est un peu court de prétendre que les difficultés vécues par les agent.es proviendraient uniquement de la réforme de la gestion des listes électorales ou du nombre élevé des listes de candidats déposées. Si ces éléments ont effectivement contribué à complexifier l'organisation du scrutin, il en est d'autres, Monsieur le Directeur, que vous semblez avoir soigneusement omis de souligner.

**Parmi ceux-là, nous pouvons citer les problèmes d'effectifs, les difficultés de recrutement en mairie, le turn-over croissant rendant encore quasiment impossible le partage d'expérience et contraignant certaines mairies à embaucher des vacataires** (ce qui en général ne se faisait qu'à l'occasion des présidentielles).

Il est également indispensable d'aborder la question du **nouveau logiciel, SIEL**. Installé le 1<sup>er</sup> janvier, il s'est vite révélé peu fonctionnel, rendant la préparation des élections très chaotique. Passons sur le fait que le module « procurations » n'ait été opérationnel que tardivement. Mais que penser alors du fait qu'il a fallu attendre le samedi après-midi (veille du scrutin), pour que le BERP donne son feu vert à l'impression des étiquettes servant aux annotations sur les listes d'émargement des noms des mandataires. Obligeant là de facto plusieurs mairies à travailler très tard ce soir-là pour mettre à jour des documents qui devaient être prêts pour le lendemain matin à 7h...

**Tout ceci n'est ni sérieux et ni raisonnable !**

**Les collègues du BERP ne sont bien entendu pas en cause, eux qui ont également souffert des dysfonctionnements du logiciel** et de la quasi-impossibilité à fournir des réponses satisfaisantes aux

sections électorales devant les situations incompréhensibles causées par le Répertoire électoral unique (REU).

Le problème n'est certes pas parisien, mais le moins que l'on puisse dire est que l'anticipation n'a pas été au rendez-vous de la part de notre Administration. Or que n'avons-nous pas entendu dans cette instance ou lors de comité technique en 2018 ? **A nos questions multiples sur la mise en œuvre de la réforme, nos alertes sur les risques de non prise en compte du plan de charge, la réponse était à chaque fois identique : « nous avons tout prévu et nous ferons un bilan d'étape à l'issue des élections... Municipales ».** Un peu court vous en conviendrez au vu du résultat.

Déjà à l'occasion des tests sur le logiciel l'automne dernier, les collègues des sections avaient fait remonter un grand nombre de problèmes, soulignant déjà ici des incongruités, là des incohérences. Plusieurs d'entre elles ont été rectifiées. La Direction avait alors remercié les volontaires, louant déjà leur implication. Elle s'était par contre montrée beaucoup moins enthousiaste à la demande formulée alors d'organiser à intervalles réguliers des retours d'expérience pour prendre en considération les vécus (voire les propositions) des agent.es.

Nos collègues ont fini exténué.es par ces élections, ayant eu à subir lors de la préparation et surtout le jour du scrutin les récriminations innombrables d'usager.es pour des erreurs d'états-civils dont ils n'étaient nullement responsables.

Elles et ils ont enchaîné **les heures supplémentaires** plus que de raison pour un scrutin qui habituellement n'en occasionne pas autant, **sans considération de la DDCT pour leur santé.**

Face à un surcrot de travail indéniable ces derniers mois, et quoiqu'ayant eu le sentiment de n'avoir pas été assez accompagné, les agent.es ont répondu par ce qu'elle-ils savent faire le mieux : un grand professionnalisme et un sens profond du service public.

Le temps d'un bilan approfondi sur la mise en œuvre de la réforme de la gestion des listes électorales est venu. Nous souhaitons vivement que les premier.es concerné.es, à savoir les agents des sections électorales, soient véritablement associé.es afin que l'on ne revive pas pareils dysfonctionnements lors des élections municipales qui arrivent à grand pas.

Et même si les remerciements sont les bienvenus, ils ne suffisent pas.

C'est la raison pour laquelle nous demandons, au nom **de la CGT, que la Ville octroie une prime exceptionnelle à l'ensemble des agent.es des sections électorales et aux ALG** qui, par leur investissement, ont permis que le scrutin européen se déroule aussi bien que possible dans les conditions déplorables que nous venons d'évoquer.

D'ailleurs, il ne faudrait pas que les agent.es des sections électorales aient à subir en plus d'un épuisement professionnel profond, un discours managérial culpabilisateur. Et pourtant, nous pouvons par exemple, vous citer le vécu d'une agente de la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement : Après s'être faite agressée verbalement et insultée par une usagère, elle s'est vu signifier par la direction générale des services de la Mairie que malgré son soutien, elle ne pourrait aller porter plainte sur son temps de travail que la semaine suivant les élections, sous peine de voir son absence pour cette démarche **qualifié d'abandon de poste...**

**Et oui, comme vous le constatez, le mépris du respect des droits des collègues, le management anxigène associé à une charge de travail en mode dégradé est toujours de mise à la Mairie du 14<sup>ème</sup>.**

**Et pourtant, il y a un an, nous vous alertions déjà sur les situations inadmissibles vécues par les agent.es de cette Mairie avec témoignages à l'appui.** La traduction de cette ambiance délétère avait poussé bon nombre des collègues à fuir la Mairie et la DDCT.

**Vous vous étiez indigné alors que vous auriez dû vous en inquiéter.**

Vous aviez à l'époque, Monsieur le Directeur, donné toute votre confiance au Directeur Générale des Services de la Mairie du 14<sup>ème</sup>. Comme vous avez eu tort !

Oui, vous avez eu tort de ne pas nous écouter alors que nous vous relations la souffrance quotidienne de ces agent.es qui font le service public auprès des parisien.nes. **Cette qualité du service rendu aux usager.es que vous ne cessez de louer à condition que les agent.es acceptent sans mots dire de subir une intensification permanente du travail en étant toujours moins nombreux.ses.** Le départ massif et continu des collègues depuis, est pourtant bien l'aveu d'un échec total de la Direction Générale des Services de cette mairie à faire de la fameuse Qualité de Vie au Travail. Car il ne suffit pas d'en parler à longueur de réunions pour qu'elle survienne dans les services.

D'autant qu'aujourd'hui, c'est devenu plutôt la Quantité de Travail qui s'invite dans la Vie des agent.es. En effet, les collègues de l'Etat Civil se retrouvent maintenant à devoir sortir des actes chaque jour en plus de leur travail quotidien dès qu'elles-ils ont un moment de libre, quitte à devoir prendre sur leur temps de pause pour cela. On est loin des temps dédiés aux échanges de pratiques entre collègues voulus dans le plan RPS de la Direction afin que les agent.es puissent partager leur vécu dans le travail.

Mais voilà, comment prendre du temps quand le retard ne cesse de s'accumuler malgré l'investissement des agent.es ?

**Et comment faire pour s'inquiéter de la santé des collègues en tant que responsable quand son propre service est en sous-effectif permanent ? Certain.e en arrive même à demander aux agent.es ayant des restrictions pour raisons de santé préconisées par la médecine préventive, de travailler sur des postes en inadéquation avec celles-ci.**

Comme vous le comprendrez la situation des agent.es de la mairie du 14<sup>ème</sup> est loin de s'être améliorée depuis un an, poussant toujours plus de collègues à rejoindre d'autres directions. Celles-ci les accueillant à bras ouvert tant le fait d'avoir travaillé plus de 5 ans dans cette mairie relève du défi aux yeux des recruteur.ses. **Nous en sommes à quasiment la moitié de l'effectif de la Mairie qui est parti en 4 ans.** Peut-être enfin consentirez-vous à admettre que cela constitue un problème puisque ce sont des mémoires de services qui partent laissant des services de plus en plus démunis derrière elles et eux. On en vient même à quémander auprès des collègues restant si elles-ils n'ont pas quelques personnes de leur entourage travaillant en banlieue, qui seraient intéressé.es pour venir travailler dans cette mairie tant la mauvaise réputation de la Mairie du 14<sup>ème</sup> a dépassé la DDCT, complexifiant largement la venue des collègues de la Ville sur des postes toujours moins attractifs et peu respectueux de leur santé.

Qu'attendez-vous donc **M. le Directeur pour prendre enfin en compte l'alerte que la CGT vous a faite il y a un an et qui reste plus que jamais d'actualité ? Que faut-il qu'il se produise de grave pour que vous entendiez enfin les collègues épuisé.es réclamer un changement profond dans le management à la Mairie du 14<sup>ème</sup> ? Et plus généralement, quand comprendrez-vous que la politique menée depuis plusieurs années à la DDCT, de faire toujours plus avec moins d'agent.es a atteint ses limites et qu'à force d'ôter des postes dans les Mairies d'arrondissement, vous réduisez le service public de proximité que vous prétendez offrir à tout.es les parisien.nes ?**

Il est temps que les remontées régulières faites par les mandaté.es dans ce CHSCT face enfin l'objet de mesures concrètes mise en place dans l'intérêt de la santé de nos collègues car rappelons-le c'est de la responsabilité de Madame la Maire dont vous êtes ici la représentante Madame la Présidente.